

## Avis de constitution

### SOCIETE « LA VEGA SARL »

Siège Abidjan Cocody Angré 7ème tranche, Lot 34392, Ilot 278, entre le commissariat du 22ème arrondissement et le terrain d'Angré, 21 BP 4409 Abidjan 21., Lot 34392, Ilot 278

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/11/2024, et enregistrés au CEPICI le 28/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA VEGA SARL »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et dans tout autre pays étranger :

Achat et vente en gros, demi-gros de tous types de boissons dont la commercialisation est autorisée par les lois de la République.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

-l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

-et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Angré 7ème tranche, Lot

34392, Ilot 278, entre le commissariat du 22ème arrondissement et le terrain d'Angré, 21 BP 4409 Abidjan 21., Lot 34392, Ilot 278

Dirigeant(s) Mme SERI LOU-PARFAITE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00866 du 24/02/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11730/GTCA/RC/2025 du 24/02/2025

